



Association "Enfants de Tchernobyl Bélarus"

Siège Social : 20 rue Principale, 68480 Biederthal (France)

e-mail : s.m.femex@wanadoo.fr

Compte bancaire: 00029876060, Crédit Mutuel, 68220 - Leymen, France

Le 27 avril 2001, les personnes suivantes, réunies à Paris en assemblée générale constitutive, ont fondé, sur demande du Professeur Vassili Nesterenko, une association d'aide aux 500.000 enfants contaminés par les radionucléides dans les régions orientales et méridionales du Bélarus, suite à la catastrophe de Tchernobyl :

Michel Fernex, Président de l'association, médecin retraité, Professeur émérite, Faculté de Médecine de Bâle, ex-membre de Comités Directeurs de TDR (Programme spécial de Recherche pour les Maladies Tropicales), OMS.

Solange Fernex, Trésorière de l'association, Députée Européenne honoraire, présidente de la Ligue Internationale des Femmes pour la Paix et la Liberté, WILPF, section française.

Vassili Nesterenko -Bélarus- vice-président de l'association, physicien spécialiste en radioprotection, membre de l'Académie des sciences du Bélarus, directeur de l'Institut de radioprotection "Belrad".

Galina Ackerman, secrétaire générale de l'association, journaliste, traductrice du livre de Svetlana Aleksievitch "La Supplication".

Wladimir Tchertkoff -Suisse- secrétaire général adjoint de l'association, journaliste retraité de la Télévision Suisse. Co-auteur avec Emauela Andréoli des films : "Sacrifice" et "Controverses nucléaires" (disponibles en DVD)

Maryvonne David-Jougneau, membre du Comité, groupe de Grenoble

Véronique Ratel, membre du comité, groupe de Sens

Nicolas Bonduelle, association PALETOT, membre du comité pressenti

Jakez Lesouëff, groupe de Redon, membre du comité pressenti

Conformément aux lois de la République du Bélarus en matière d'aide humanitaire, notre association, qui doit avoir parmi ses membres un ou des citoyens biélorusses, facilite le transfert de financements destinés à la protection prophylactique et médicale des enfants.

En dehors de cet aspect juridique et administratif, qui exempte d'impôts les donations provenant de l'étranger, le but de l'association est d'apporter toute l'aide possible aux travaux de haute compétence scientifique du Professeur Nesterenko dans son œuvre de secours aux enfants dans les régions du Bélarus contaminées à la suite de la catastrophe de Tchernobyl, y compris l'organisation de cures de ces enfants en France; l'aide à la recherche indépendante liée à la catastrophe de Tchernobyl; la diffusion d'informations sur les conséquences de la catastrophe de Tchernobyl; la collaboration avec des organisations d'autres pays ayant les mêmes objectifs. Cette association encourage le parrainage de communes ou d'écoles des régions sinistrées, par des communes ou des écoles françaises. L'aide à ces deux scientifiques est urgente et nécessaire en raison des obstacles de tous genres et persécutions qu'ils subissent.

Le Professeur Nesterenko, dont l'équipe de spécialistes, d'excellente formation professionnelle et humaine, sillonne les villages contaminés, est en lutte permanente contre les obstacles administratifs et financiers que le Ministère de la santé du Belarus, soutenu par l'Agence Internationale pour l'Énergie Atomique, met sur son chemin. En ce moment, son activité traverse un creux de financements et il risque de devoir licencier son personnel, difficilement récupérable par la suite. Avec les bons pectine (ci-dessous) nous finançons le travail de l'Institut "Belrad" dans les villages de la zone contaminée. Merci de nous aider à les diffuser.

Le Professeur Bandazhevsky et sa famille ont été soutenus de septembre 1999 à juin 2005 par notre association. Depuis, le relai a été pris par la Criirad (www.criirad.com), à laquelle les fonds ont été transmis.

Voici le texte de la lettre reçue par Maryvonne David Jougneau du Professeur Bandajevsky et de son épouse fin 2005 :

"Date : 29 décembre 2005 09:53:15 HNEC

À : mar.davidjougneau@free.fr

"Chère Maryvonne !

L'an 2005 s'achève. Dans tous les changements positifs survenus dans notre vie, il y a aussi de votre contribution, à vous et à nos amis du « Comité Bandajevski », toujours à nos côtés pour nous aider et nous soutenir pendant ces longues années de privation. Tous ensemble vous avez énormément fait pour nous, nous le gardons en mémoire et ne l'oublions jamais. Vous êtes notre vrai soutien dans la lutte pour la justice et la liberté de la pensée scientifique.

Malheureusement nous entrons dans la Nouvelle année avec des nouvelles plutôt mauvaises. Conformément à la sentence du tribunal, Youri doit subir pendant 5 ans un supplément de peine : l'interdiction d'occuper des fonctions dirigeantes et administratives. Ceci entraîne l'interdiction de quitter le pays et de participer à des conférences ou symposiums internationaux. On nous a communiqué cette information à la veille du Nouvel An et elle nous a fait l'effet d'un choc. Jusque là, compte tenu des documents existants, nous étions certains que le 6 janvier 2006 Youri serait totalement libre.

Cependant malgré tous les obstacles, nous poursuivrons nos recherches scientifiques.

Nous vous souhaitons dans la nouvelle année santé, joie et prospérité ainsi que du succès dans vos nobles actions.

Avec nos hommages et notre profonde gratitude,
Youri et Galina Bandajevski"

Merci pour votre ^{aide} très précieuse,

Michel et Solange Fernex

Cot. Nouvelle année : 20 €

Nom Prénom

Adresse

Tél. E-mail

J'achète Carnets de bons à 5 euros, soit x 50 euros =

J'achète Carnets de bons à 30 euros, soit x 300 euros =

Je pense vendre Cartes de Bienfaiteurs, Merci de me les joindre (cartes gratuites)

À retourner, avec votre règlement, à l'adresse ci-dessous :

→ Enfants de Tchernobyl-Bélarus • 22, Rue Principale - 68480 Biederthal

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale
Constitutive de l'Association "Enfants de Tchernobyl
Bélarus".

En date du vingt sept avril deux mille un,

Les personnes présentes se sont réunies en assemblée générale constitutive, pour décider la création d'une association.

La présidence de la séance est assurée par Madame Solange Fernex.

Elle rappelle les points inscrits à l'ordre du jour, à savoir

1. Création de l'association
2. Présentation, discussion et adoption des statuts
3. Election des membres de la direction
4. Fixation du montant des cotisations
5. Projets d'activités
6. Divers

Délibérations

1. A l'unanimité des personnes présentes, il a été décidé la création de l'association dite : Enfants de Tchernobyl Bélarus, avec siège au 20 rue Principale, 68480 - Biederthal

2. Adoption des statuts :

La présidente donne lecture des statuts; après discussion, les statuts sont adoptés à l'unanimité

3. Election des membres de la direction.

La présidente de séance sollicite des candidatures en vue de composer la direction. Elle rappelle que conformément à l'article 9 des statuts, la direction est composée de 7 membres au minimum, élus par l'assemblée générale à la simple majorité des membres présents.

Après rappel de ces dispositions, il est procédé à l'élection des membres. Le vote s'est exprimé comme suit :

Solange Fernex 7 voix
Vassili Nesterenko , 7 voix
Galina Ackerman , 7 voix
Wladimir Tschertkoff , 7 voix Michel Fernex, 7 voix

Agnès Kuster, 7 voix
Etienne Fernex, 7 voix

Pour extrait conforme au procès verbal

Fait à Biederthal, le 21 juillet 2001

La Présidente : Solange Fernex

La Présidente :

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Solange Fernex', written in a cursive style.

La Secrétaire : Galina Ackermann